

## **Veolia inaugure sa première usine de déconditionnement en Wallonie pour la valorisation des déchets alimentaires emballés**

- *Jusqu'à 30 000 tonnes de déchets organiques des entreprises valorisées chaque année dans la province de Namur.*
- *Déconditionnés puis transformés en « soupe » organique, ces déchets permettront de produire de l'électricité verte, équivalente à la consommation annuelle de 2 100 ménages belges, grâce à une unité de biométhanisation partenaire.*
- *En réponse à l'obligation de tri instaurée en 2024 et après avoir investi dans de nouveaux systèmes de collecte, Veolia vient compléter son offre en Wallonie avec la création d'un site dédié, garantissant une circularité locale des déchets organiques.*

**Sombreffe, le 9 juillet 2025** – Veolia, leader européen dans la gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau, inaugure aujourd'hui sa première unité de déconditionnement en Belgique, située dans la province de Namur. Grâce à un investissement de 2 millions d'euros, cette installation pourra traiter jusqu'à 30 000 tonnes de déchets organiques par an. Issus d'entreprises et d'industries locales – notamment du secteur agroalimentaire, de la grande distribution et de la restauration – ces déchets organiques seront valorisés ensuite par biométhanisation pour produire de l'électricité verte, réinjectée sur le réseau belge.

### **Une nouvelle étape pour la valorisation des déchets organiques en Wallonie**

Les aliments périmés tels que le pain en sachet, les fruits sous vide, la viande en barquette, ou encore les restes provenant de restaurants, les biscuits invendus et impropres à la consommation : ces déchets alimentaires encore emballés étaient, jusqu'à récemment, majoritairement orientés vers l'incinération. En l'absence d'obligation de tri en Wallonie, leur composition – mêlant matière organique et emballage – rendait leur valorisation complexe.

Depuis 2024, le tri des déchets organiques est devenu obligatoire dans toute la Belgique, pour les ménages comme pour les entreprises. Anticipant cette évolution, Veolia avait déjà investi dans du matériel de collecte spécifique pour les déchets organiques. Aujourd'hui, l'entreprise va plus loin avec la création d'un site de tri et de traitement dédié, qui vient compléter son offre de services en Belgique.

Ainsi, avec sa nouvelle unité implantée à Sombreffe, l'entreprise propose une solution de déconditionnement industrielle – la première pour Veolia en Belgique et au Luxembourg - qui prépare les déchets organiques pour leur transformation ultérieure en biogaz et en énergie verte.

Cette solution garantit la valorisation des fractions organiques par des filières spécialisées, réduisant la part de déchets résiduels envoyée directement vers l'incinération. Une fois traitées à Sombreffe, les matières organiques sont dirigées vers des unités de biométhanisation partenaires, qui produisent jusqu'à 1,4 fois plus d'électricité qu'un incinérateur pour une même quantité de déchets.

## **Du tri à la production d'électricité verte : un processus en plusieurs étapes**

Le processus mis en place sur le site permet de séparer la matière organique de ses emballages dits « mous », comme les plastiques souples, afin d'en faciliter la valorisation. Concrètement, les camions de collecte déversent les déchets alimentaires emballés dans une fosse de réception. Ensuite, une grue alimente la ligne qui écrase les déchets et sépare mécaniquement les emballages de la matière organique.

La matière organique ainsi récupérée sous forme liquide, ou « soupe », est stockée dans des cuves sur le site. Elle est ensuite acheminée par camion-citerne vers différentes unités de biométhanisation locales, en fonction de sa composition. Une fois transformée, la matière organique est utilisée pour produire de l'électricité verte. Grâce à ce processus de valorisation, les déchets traités à Sombreffe permettront de générer jusqu'à 7,6 GWh d'énergie verte par an, soit la consommation annuelle de 2 100 ménages belges.

## **Un projet en phase avec la stratégie GreenUp de Veolia**

Dans un contexte belge désormais favorable à la valorisation des déchets organiques, le nouveau site de Sombreffe vient renforcer l'ancrage local de Veolia sur toute la chaîne de valeur, de la collecte à la valorisation. Pour concrétiser cette ambition, l'entreprise a investi 2 millions d'euros dans ce projet ; un engagement qui témoigne de sa volonté de poursuivre ses investissements en Wallonie et de soutenir les acteurs locaux dans une dynamique de régénération des ressources du territoire.

**Philippe Tychon, Chief Operations Officer de Veolia Belgique et Luxembourg**, ajoute : « Avec cette nouvelle unité à Sombreffe, Veolia franchit une étape concrète dans la régénération des ressources locales. Notre objectif est de transformer une contrainte – celle des matières organiques emballées – en ressource, au service de nos clients comme de l'environnement. Ce projet incarne pleinement notre stratégie GreenUp, en transformant un enjeu environnemental en une solution concrète au service de l'économie circulaire. »

## **Un site en phase de démarrage**

Les travaux ont débuté en novembre dernier, sur une ancienne plateforme de compostage entièrement réaménagée pour accueillir cette ligne de traitement des déchets alimentaires emballés. Actuellement en phase de lancement, le site accueille déjà ses premières tonnes de déchets. Il atteindra sa pleine capacité de traitement d'ici la fin de l'année 2026.

---

## **À PROPOS DE VEOLIA**

En Belgique et au Luxembourg, avec ses 4 300 collaborateurs, Veolia propose des solutions intégrées et innovantes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie des entreprises et collectivités. Grâce à son large portefeuille d'activités, l'entreprise accompagne ses 50 000 clients pour réduire leur empreinte environnementale et accélérer leur transition écologique. En 2024, le chiffre d'affaires de Veolia Belux était de 998 millions d'euros. Plus d'informations sur [www.veolia.be](http://www.veolia.be)

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec 215 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2024, le groupe Veolia a servi 111 millions d'habitants en eau potable et 98 millions en assainissement,

produit 42 térawattheures d'énergie et traité 65 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 44,7 milliards d'euros.  
Plus d'informations sur [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

---

## **CONTACT VEOLIA**

### **RELATIONS PRESSE**

**Marion Clisson**

Communication Advisor

Tél. +32 476 98 85 19

[marion.clisson@veolia.com](mailto:marion.clisson@veolia.com)